

Animation du centre-ville - «Opération Grand Centre» - Question orale de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal

M. LE MAIRE : M. JACQUEMIN souhaite poser une question orale à la fin de cette séance, je lui cède la parole.

M. JACQUEMIN : C'est, Monsieur le Maire, chers collègues, au sujet de l'opération Grand-Centre qui est une opération programmée pour mettre en place une politique de revitalisation du centre-ville suite aux assauts de la grande distribution dans la périphérie. Cette opération Grand-Centre qui a débuté en 1991 est dotée d'un budget de fonds publics de l'ordre de 2 MF au départ et le coût global de l'opération doit être à 3 MF aujourd'hui. Il y avait dans cette opération Grand-Centre une série d'études à mener. Il nous était d'ailleurs apparu dès le départ que cette opération Grand-Centre était essentiellement, une fois de plus j'ai l'intention de le dire, une sorte de compilation d'études supplémentaires sur des sujets que nous connaissions déjà.

Je vous interpelle, Monsieur le Maire, sur ce sujet puisque la procédure va être arrêtée à la fin 1993 ; l'opération va donc être close telle qu'elle avait été lancée en 1991. Pour avoir lu les principaux documents d'études et les principales études faites, nombreuses d'ailleurs, coûteuses aussi, dans lesquelles je n'ai strictement rien appris, je crois qu'il y avait au moment de boucler cette opération un programme d'actions qui était prêt à être engagé, que ce soit des opérations d'implantation au centre-ville même de centres commerciaux nouveaux, on sait très bien qu'il faut en passer par là pour faire revivre ce centre ancien, que ce soit, comme cela était souhaité d'ailleurs, une politique de stationnement et de parking.

Or il faut bien constater qu'au bout de ces quatre années, rien de tout cela n'apparaît vraiment. On nous promet toujours des réalisations pour plus tard ; on va repartir dans une année 1994 après avoir dépensé 3 MF d'argent public pour des études. Vous ne manquerez pas de présenter dans les deux ans qui viennent très certainement un nouveau projet pour la place du Marché, on court après depuis dix ans. On présentera des maquettes vraisemblablement dans 12 ou 18 mois, cela ne sera pas neutre sur le plan politique, on va commencer à étudier certains sites que l'on connaît déjà, enfin rien de nouveau dans tout cela.

Monsieur le Maire, je ne suis pas satisfait de voir dépenser tant d'argent public pour finalement ne pas arriver dans des délais raisonnables à des propositions concrètes, ficelées, bouclées. Or rien n'est ficelé, rien n'est bouclé aujourd'hui, et quand on lit le livre blanc qui vient d'être publié par je ne sais quelle institution, peut-être la Chambre de Commerce, on constate qu'on ne pourra pas par exemple boucler un projet de réaménagement de la place du Marché avant l'an 2000.

Tout cela ne me semble vraiment pas très sérieux. Nous avons passé un moment très agréable autour d'un vin chaud comme vous l'avez dit tout à l'heure place du Marché ; je pense que les commerçants ont eu, là, une très bonne initiative, ils nous ont un peu réchauffé le coeur mais vraiment je suis très critique, sachez-le, sur cette opération Grand-Centre dont on peut s'interroger sur son avenir. En tout cas pour le présent, je pense qu'il y a en grande partie des études qui n'ont rien apporté, qui se sont ajoutées à des études déjà faites pour constater ce que nous savions déjà et qui ne nous mettent pas en position de bataille pour des réalisations concrètes. J'avais dénoncé ce risque il y a deux ou trois ans au moment du lancement de cette opération ; je suis au regret de constater tout de même qu'on est bien dans ce cas de figure.

Monsieur le Maire, vous n'arrêtez pas de trouver des moyens de différer des actions substantielles, significatives, déterminantes pour le centre de la ville. Je crie un petit peu au secours parce que les temps sont difficiles et je vois bien que petit à petit la population de l'agglomération perd l'habitude de venir au centre-ville, elle noue de nouvelles habitudes notamment avec la périphérie. Naturellement il y a du monde à certaines occasions, Monsieur NACHIN, notamment lors de fêtes qui sont provoquées, mais ceci ne fait pas une habitude quotidienne de vie. Nous ne pourrions pas, dans cette ville, échapper à un certain nombre d'investissements structurants lourds au profit du centre. C'est ce que j'appelle de mes

voeux et c'est ce que je regrette de ne pas voir venir à la conclusion de l'opération Grand-Centre. On va encore les reporter quelques années avant de rendre crédibles et possibles un certain nombre d'opérations. Voilà le sens de mon interpellation.

M. LE MAIRE : Je vous reprocherai, Monsieur le Député, de m'avoir envoyé un courrier pour une demande d'interpellation «qui devait porter sur le thème de l'animation du centre-ville». Si vous m'aviez dit que cela concernait l'opération Grand-Centre, je vous aurais répondu très correctement ; par exemple hier, l'animation du centre-ville a attiré beaucoup de monde en ville.

Je connais bien ces documents, je demanderai simplement à Jean PONÇOT qui est notre représentant à l'Association de Grand-Centre de vous répondre en quelques mots et de dire à nos collègues en quoi consiste cette opération Grand-Centre, ce qu'on y a dépensé, à quoi cela sert et je précise qu'il faut commencer par des études avant de vouloir réaliser. Jean PONÇOT répond à ma place à M. le Député JACQUEMIN.

M. PONÇOT : Je vous rappelle que l'opération Grand-Centre était une réponse à un appel du Ministère du Commerce et de l'Industrie pour essayer de revitaliser les centre-villes. Besançon n'a pas été la seule ville à répondre positivement, nous avons été, c'est vrai, l'une des premières villes à estimer qu'il était bon à cette occasion de pouvoir rassembler tous les décideurs de Besançon. C'est pour cela que Grand-Centre a réuni la Ville de Besançon, la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers et l'Etat.

Les crédits qui ont été alloués par le Ministère étaient des crédits d'études et on nous demandait effectivement de jeter les bases sur des études sérieuses. Celles-ci ont été faites par les différents organismes qui précisément se retrouvaient dans Grand-Centre. Je crois que les études les plus importantes ont été faites par la Chambre de Commerce notamment sur la qualité du commerce à Besançon et sur l'implantation éventuelle de nouveaux centres commerciaux dans le centre-ville ; la Chambre de Commerce était maître d'ouvrage de ce secteur de recherche comme la Ville l'était pour la politique de réimplantation de familles au centre-ville.

Je crois qu'on ne peut pas dire que Grand-Centre ait eu une action nulle, au contraire. Il y a déjà un certain nombre d'actions qui étaient lancées aussi bien par la Chambre de Métiers que par la Chambre de Commerce ou par la Ville de Besançon avec un immense avantage au lieu de travailler chacun de son côté, et d'ignorer les actions des autres, vous avez une concertation extrêmement aiguë qui a permis effectivement de modifier chacun pour sa part un certain nombre de réalisations. La Ville n'a pas arrêté ses réalisations par exemple en ce qui concerne l'OPAH, la rénovation, la signalétique des monuments, etc. Je crois que le travail a continué, Grand-Centre a été efficace. C'est vrai qu'aujourd'hui les études sont terminées, c'était la première phase et que Grand-Centre va continuer. L'action va continuer autrement ; parmi les 3 MF que vous avez cités, il y a eu effectivement le fait qu'on a dû embaucher une personne pour faire le lien entre les différents partenaires de Grand-Centre. Son contrat se trouve aujourd'hui caduc, mais l'ensemble des décideurs de la Ville a décidé de maintenir la structure Grand-Centre, l'animation sera alternativement l'une des collectivités, c'est-à-dire une année la Chambre de Commerce, une année la Chambre de Métiers, une année la Ville, une année d'autres s'ils veulent venir se joindre à nous.

Un livre blanc a été publié par la Chambre de Commerce et a reçu l'aval de l'ensemble des partenaires de Grand-Centre. Il fixe effectivement un certain nombre de perspectives et de calendriers pour la modification du commerce au centre-ville et notamment pour la place du Marché.

Dont acte.